

*Département de langue et
de littérature allemandes*

La 1^{ère} année

*Informations pratiques
+ Plan d'études*

2023-2024

FACULTÉ DES LETTRES
DÉPARTEMENT DE LANGUE ET DE
LITTÉRATURE ALLEMANDES



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

Table des matières

Bienvenue au Département d'allemand	1
Informations pratiques	2
Corps enseignant	3
Comment organiser les études d'allemand en 1^{ère} année	5
Les modules du programme Bachelor en allemand	6
Grilles horaires pour la 1^{ère} année	7
Attestations	9
Examens	10
Abréviations concernant le plan d'études	11
Plan d'études du Bachelor en allemand	12
Glossaire	25



Bienvenue au Département d'allemand !

Chères étudiantes, chers étudiants,

Bienvenue au Département de langue et de littérature allemandes !

Nous espérons que vous entamerez vos études d'allemand avec curiosité et enthousiasme. Comme les enseignements de notre Département couvrent l'ensemble des études allemandes, vous y trouverez certainement de nombreux sujets qui vous intéressent ou qui vous fascinent.

Les études d'allemand dans notre Département se caractérisent par des liens particulièrement étroits avec la recherche, dans laquelle nos enseignant-es sont très actif-ves et performant-es.

Elles bénéficient d'un encadrement de haut niveau et personnalisé de la part des enseignant-es, ce qui permet de les organiser de manière individuelle et de les maîtriser rapidement.

De plus, elles proposent aux étudiant-es, dont l'allemand n'est pas la langue maternelle ou première, de nombreuses possibilités de soutien et d'offres complémentaires. Elles conviennent aussi parfaitement aux étudiant-es de langue maternelle allemande grâce à des plans d'études très flexibles.

Nous collaborons étroitement avec d'autres disciplines de la Faculté des lettres, comme en témoigne notre participation aux programmes transdisciplinaires tels que le Programme de Littérature comparée et le Centre d'études médiévales.

La petite brochure que vous avez sous les yeux a pour but de vous aider à organiser vos études de première année. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à vous adresser aux enseignant-es. Mes collègues et moi-même restons à votre disposition durant la semaine d'accueil et tout au long de vos études.

Prof. Juliane Schröter
Directrice

Infos pratiques

- Bibliothèque :** UNI-BASTIONS (Espace Jura)
Bibliothécaire: Isabelle KRONEGG
E-mail : isabelle.kronegg@unige.ch ou
Site web : <https://www.unige.ch/biblio/fr/disciplines/allemand/accueil/>
Tél : bureau: 022 379 71 68; accueil: 022 379 13 13
- Secrétariat :** Bd des Philosophes 12, 1205 Genève (1er étage, bureau 111)
Secrétaire : Sylvie STAEHLI
E-mail : secretariat-alman@unige.ch
Tél : 022 379 73 09
Horaire : voir le site internet sous « Contact ».
- Site internet :** <https://www.unige.ch/lettres/alman/fr/>
- Vous trouverez de nombreuses informations utiles sur notre site internet, notamment le plan d'études, le programme des cours et leurs descriptifs, des liens utiles, les heures de réception des enseignant-es, etc. La plupart de ces documents se trouvent sous l'onglet « Etudes » spécialement dédié aux étudiant-es.
- Commission mixte :** Organe représentatif constitué d'étudiant-es et d'enseignant-es du Département, pouvant être réuni-es à tout moment. Lien : <https://www.unige.ch/lettres/alman/fr/infosetudiants/commissionmixte/>
- Mailing-list :** Pour vous tenir informé-e des événements du Département (conférences, fêtes, workshops, réunions de la Commission mixte, offres d'emploi, etc.), nous vous encourageons vivement à vous abonner à la mailing-list : etudiants-allemand@unige.ch
via le web : <https://listes.unige.ch/sympa/subscribe/etudiants-allemand>

Corps enseignant

Les bureaux sont situés au :
12, Bd des Philosophes , Bâtiment « Comédie », 1^{er} étage

- Directrice :** Juliane SCHRÖTER, professeure ordinaire (po)
Juliane.Schroeter@unige.ch
- Littérature moderne :** Christine WEDER, professeure ordinaire (po)
(Christine.Weder@unige.ch), réception : sur rendez-vous
Evelyn DUECK, professeure assistante (past)
(Evelyn.Dueck@unige.ch), réception : **mardi de 14h à 16h**
Ruth SIGNER, suppléante chargée de cours (scc)
(Ruth.Signer@unige.ch), réception : sur rendez-vous
Georges FELTEN, chargé d'enseignement (ce)
(Georges.Felten@unige.ch), réception : sur rendez-vous
Florence GAMBONI, assistante (as)
(Florence.Gamboni@unige.ch), réception : sur rendez-vous
Guillaume BROILLET, assistant (as)
(Guillaume.Broillet@unige.ch), réception : sur rendez-vous
Hazar OGHAN, assistante (as)
(Hazar.Oghan@unige.ch), réception : sur rendez-vous
- Littérature médiévale :** René WETZEL, professeur ordinaire (po)
(Rene.Wetzel@unige.ch), réception : sur rendez-vous
Robert GISSELBAEK, chargé de cours (cc)
(Robert.Gisselbaek@unige.ch),
réception : **vendredi de 10h à 12h** (sur rendez-vous préalable)
Anna SZIRÁKY, chargée d'enseignement (ce)
(Anna.Sziraky@unige.ch), réception : sur rendez-vous
Katharina GEDIGK, maître assistante (ma)
(Katharina.Gedigk@unige.ch), réception : sur rendez-vous

Corps enseignant (suite)

- Linguistique allemande :** Juliane SCHRÖTER professeure ordinaire (po)
(Juliane.Schroeter@unige.ch), réception : sur rendez-vous
Daniel ELMIGER, professeur associé (pas)
(Daniel.Elmiger@unige.ch), réception : sur rendez-vous
Adelheid WIBEL, assistante suppléante (as)
(Adelheid.Wibel@unige.ch), réception : sur rendez-vous
Aline SIEGENTHALER, assistante (as)
(Aline.Siegenthaler@unige.ch), réception : sur rendez-vous
- Travaux pratiques :** Aurelia MARTINEZ SEEKAMP, chargée d'enseignement (ce)
(Aurelia.MartinezSeekamp@unige.ch), réception : sur rdv.
Anna SZIRÁKY, chargée d'enseignement (ce)
(Anna.Sziraky@unige.ch), réception : sur rendez-vous
Christina ISENSEE, chargée d'enseignement (ce)
(Christina.Isensee@unige.ch), réception : sur rendez-vous
- Conseiller aux études :** Georges FELTEN, chargé d'enseignement (ce)
(Georges.Felten@unige.ch), réception sur rendez-vous

Comment organiser les études en première année

Connaissances préalables requises

Pour entreprendre des études d'allemand à l'Université de Genève, il n'est nul besoin d'être germanophone*. De bonnes connaissances de la langue sont toutefois indispensables, puisque les cours et séminaires sont, en général, donnés en allemand. Le niveau de compétence exigé correspond au niveau visé par la maturité genevoise, à savoir un niveau B2 selon les critères du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (voir aussi <https://www.portfoliolangues.ch>).

* Le Département d'allemand considère comme germanophones les étudiant-es ayant obtenu leur maturité (ou « Abitur ») dans un collège (lycée, gymnase) germanophone.

Recommandations pour l'organisation des études

Les modules **BA1 à BA4** sont à considérer comme des modules d'introduction :

Le module **BA1 (langue et civilisation)** se déroulant, pour les non germanophones, sur deux années d'études, les étudiant-es concerné-es sont tenu-es d'en entamer le premier demi-module **BA1a** dès le début de leurs études. C'est dans ce module que les compétences nécessaires à la maîtrise de langue allemande sont acquises. Il est donc décisif pour la réussite des études. Les germanophones ou les non germanophones ayant le niveau C2 peuvent suivre les enseignements offerts en BA1 en littérature ou en linguistique.

Chaque étudiant-e suivra, si possible dès le début de ses études, les enseignements du module **BA2 (littérature moderne)**, du demi-module **BA3a (littérature médiévale)** et au semestre de printemps ceux du demi-module **BA4a (linguistique)**. Ceux et celles qui maîtrisent bien l'allemand, peuvent, si ils/elles le désirent, commencer le module **BA4b (linguistique)** en automne déjà. En cas de chevauchement de cours, il est possible, en accord avec les enseignant-es responsables, de reporter en deuxième année le début soit du demi-module BA3a, soit de celui de BA4a (voir également la grille horaire page 7 et 8).

Types d'enseignement

Cours (CR) (ex cathedra)

Les cours sont en général destinés à donner une vue d'ensemble d'un sujet ou d'un champ de recherche choisis. Les cours d'introduction ont plus particulièrement pour objectif de transmettre les connaissances de base et les outils de travail indispensables aux études dans les trois domaines.

Séminaires (SE)

Les séminaires d'introduction sont étroitement liés aux cours d'introduction et permettent de s'initier à différentes méthodes et techniques de travail. Les autres séminaires sont ouverts aux étudiant-es de BA et/ou de MA, conformément aux renseignements figurant dans le programme des cours pour chaque module.

Cours-séminaires (CS)

Les cours-séminaires associent les modes d'enseignement tant du séminaire que du cours.

Travaux pratiques (TP)

Les TP du module **BA1** s'adressent aux étudiant-es non germanophones qui y perfectionneront leurs compétences linguistiques tout en approfondissant leurs connaissances en civilisation des pays germanophones (Allemagne, Autriche, Suisse alémanique).

Apprentissage en autonomie encadré

Un travail autonome portant sur des lacunes personnelles est offert sous certaines conditions avec l'encadrement d'un-e enseignant-e.

Modules du Bachelor Allemand

BA1	Langue et civilisation I 2h/Année de TP, Expression écrite I 2h/Année de TP, Expression orale I	Langue et civilisation II 2h/Année de TP, Expression écrite II 2h/Année de TP, Expression orale II	Pour les non germanophones
	Littérature moderne 3x2h/Semestre de CR ou de CS ou de SE	Pour les germanophones ou non germanophones de niveau C2	
	Littérature médiévale 3x2h/Semestre de CR ou de CS ou de SE		
	Linguistique 3x2h/Semestre de CR ou de CS ou de SE		
BA2	Introduction à la littérature allemande moderne <ul style="list-style-type: none"> 3h/Année de SE, Introduction à l'analyse de textes littéraires 1h/Semestre de SE, Recherche et rédaction (2h tous les 15 jours) 		
BA3	Introduction à la littérature allemande médiévale		
	BA3a Introduction à la litt. all. médiévale <ul style="list-style-type: none"> 2h/Semestre de CR et de SE, Introduction à la littérature et culture all. médiévales 2h/Semestre de SE « lire et traduire » 	BA3b Histoire de la litt. all. médiévale <ul style="list-style-type: none"> 1h/Année de CR, cours général d'histoire de la littérature allemande médiévale 2h/Semestre de SE en litt. all. médiévale 	
BA4	Introduction à la linguistique allemande		
	BA4a Introduction à la description de la langue allemande <ul style="list-style-type: none"> 1h/Semestre de CR, cours d'introduction 2h/Semestre de SE, sémin. d'accompagnement 	BA4b Linguistique textuelle et pragmatique <ul style="list-style-type: none"> 1h/Semestre de CR, cours de ling. text. et pr. 1h/Semestre de SE, séminaire d'accomp. 2h/Semestre de SE ou de CS en ling. all. 	
BA5	Littérature allemande moderne : histoire et méthodologie <ul style="list-style-type: none"> 2h/Année de CS, Histoire de la littérature allemande moderne 2h/Semestre de CS ou de SE sur un auteur, une époque ou un sujet de litt. all. moderne 2h/Semestre de CS ou de SE de méthodologie en littérature allemande moderne 		
BA6	Littérature moderne (Petit-mémoire) <ul style="list-style-type: none"> 2h/Semestre de CR ou CS de littérature allemande moderne 2h/Semestre de SE de rédaction en littérature allemande moderne 		
	Littérature médiévale (Petit-mémoire) <ul style="list-style-type: none"> 1h/Année de CR, cours général d'histoire de la littérature allemande médiévale 2h/Semestre de SE ou de CS en littérature allemande médiévale CL : Petit colloque en littérature allemande médiévale 		
	Linguistique (Petit-mémoire) <ul style="list-style-type: none"> 1h/Année de CR ou 2h/Semestre de CS ou de SE en linguistique allemande 2h/Semestre de CS ou de SE en linguistique allemande CL : Colloque de linguistique (participation ponctuelle) 		
BA7	Littérature moderne 2h/Semestre de SE ou de CS sur un auteur, une époque (ou autre) 2h/Semestre de SE ou de CR ou de CS en litt. all. moderne		
	Littérature médiévale 1h/Année de CR, cours général d'histoire de la litt. all. médiévale. 2h/Semestre de SE ou de CS en littérature allemande médiévale. CL : Petit colloque en littérature allemande médiévale		
	Linguistique 1h/Année de CR ou 2h/Semestre de CS ou de SE en ling. allemande 2h/Semestre de SE en linguistique allemande CL : Colloque de linguistique (participation ponctuelle)		
	Module hors Département		

Cours d'introduction (obligatoires)


Grille horaire semestre d'automne 2023

Les descriptifs des enseignements sont accessibles sur le programme des cours

<https://pgc.unige.ch/main/study-plans/details/74146?year=2023>

Ce tableau résume les enseignements obligatoires (cours d'introduction). Il est souhaitable de les suivre pendant la première année, mais cela n'est pas une obligation. L'étudiant-e se trouvant dans l'impossibilité de suivre un ou plusieurs de ces cours peut s'adresser au/à la professeur-e responsable afin de trouver une solution.

Travaux pratiques: pour les étudiant-es non germanophones (au choix: groupe 1 ou 2)

	Travaux pratiques
	Littérature moderne
	Littérature médiévale
	Linguistique

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeu	Vendredi
8-10			Recherche et rédaction 32D0230 (ts les 15j.) Littérature moderne Module BA2 Salle Philosophes 214		
10-12		Sprechen I (groupe 2) 32D0262 Travaux pratiques Module BA1a, BAxa Salle Philosophes 113			Introduction à la litt. allemande médiévale 32D0248+32D0249 Littérature médiévale Module BA3a, BAxa, BAxb Salle Philosophes 113
12-14	Sprechen I (groupe 1) 32D0262 Travaux pratiques Module BA1a, BAxa Salle Philosophes 011)	Schreiben I (groupe 2) 32D0261 Travaux pratiques Module BA1a, BAxa Salle Philosophes 113			
14-16	Schreiben I (groupe 1) 32D0261 Travaux pratiques Module BA1a, BAxa Salle Philosophes 001			Linguistique textuelle et pragmatique 32D0242+32D0243 Linguistique Module BA4b, BAxa, BAxb Salle Philosophes 102	
16-19		Introduction à l'analyse de textes littéraires 32D229 (3 heures) Littérature moderne Module BA2 Salle Philosophes 001			Attention: ce module devrait être suivi durant la 2ème année d'études

Cours d'introduction (obligatoires)

Grille horaire semestre de printemps 2024


Ce tableau résume les enseignements obligatoires (cours d'introduction). Il est souhaitable de les suivre pendant la première année, mais cela n'est pas une obligation. L'étudiant-e se trouvant dans l'impossibilité de suivre un ou plusieurs de ces cours peut s'adresser au/à la professeur-e responsable afin de trouver une solution.

Travaux pratiques: pour les étudiant-es non germanophones (au choix: groupe 1 ou 2)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8-10					
10-12		Sprechen I (groupe 2) 32D0262 Travaux pratiques Module BA1a, BAxa Salle Philosophes 113		Lire et traduire 32D0258 Littérature médiévale Module BA3a, BAxa, BAxb Salle Philosophes 213	
12-14	Sprechen I (groupe 1) 32D0262 Travaux pratiques Module BA1a, BAxa Salle Philosophes 011	Schreiben I (groupe 2) 32D0261 Travaux pratiques Module BA1a, BAxa Salle Philosophes 113	Description de la langue allemande 32D0245/46 (CR 1h/SE 1h) Linguistique Module BA4a, BAxa, BAxb Salle Philosophes 001		
14-16	Schreiben I (groupe 1) 32D0261 Travaux pratiques Module BA1a, BAxa Salle Philosophes 001				
16-19		Introduction à l'analyse de textes littéraires 32D0229 (3 heures) Littérature moderne Module BA2 Salle Philosophes 001			
18-20			Description de la langue allemande 32D0246 (SE 1h) Linguistique Module BA4a, BAxa, BAxb Salle Philosophes 001		

Attestations

Il existe deux types d'attestations : l'**Attestation de séminaire**, document officiel de la Faculté des lettres, et le **Teilnahmeschein** (attestation de participation / de présence) qui est un document interne au Département d'allemand.

 **UNIVERSITÉ DE GENÈVE**
FACULTÉ DES LETTRES **ATTESTATION DE SEMINAIRE**

Baccalauréat universitaire
Maîtrise universitaire

Le(a) soussigné(e) _____
atteste que M. / Mme _____
N° d'immatriculation _____
a pris une part active au séminaire de (type & titre exacts)

et a apporté une contribution personnelle jugée satisfaisante pendant l'année universitaire 20_____
sous forme de : Travail écrit Exposé oral Autre

Ce certificat est valable pour le module :
BA No. _____
MA No. _____

Genève, le _____ Signature : _____

Imprimer

Les attestations ne sont plus acceptées que sous format numérique ;
Elles doivent porter la signature (électronique, ou manuscrite puis scannée) de l'enseignant-e ;
Elles doivent être envoyées par l'étudiant-e, avec copie à l'enseignant-e, directement au Service des examens (attestations-lettres@unige.ch).

L'**Attestation de séminaire** est obtenue sur la base d'un bref exposé, d'un travail écrit ou autre dans le cadre d'un séminaire.

Elle doit être établie à la fin du séminaire et signée par l'enseignant-e ayant dispensé le séminaire. L'attestation dûment complétée et signée doit impérativement parvenir au service des examens afin que les crédits puissent être attribués au module pour lequel elle a été remplie ! Elle doit être envoyée par e-mail à l'adresse : attestations-lettres@unige.ch. Une copie doit être adressée au secrétariat du Département d'allemand.

Le formulaire est disponible sur le site de la Faculté des lettres / Espace étudiants / Documents à télécharger :

https://www.unige.ch/lettres/files/7616/3307/4595/Attestation_formulaire_def.pdf

FACULTE DES LETTRES
DEPARTEMENT D'ALLEMAND

TEILNAHMESCHEIN

Der/die Lehrende _____
bestätigt, dass Frau/Herr _____
regelmäßig am Seminar / Kurs / Cours-séminaire (bitte unterstreichen) teilgenommen hat

Anzahl Stunden _____ Anzahl Semester _____
Dieser Teilnahmeschein ist gültig für das Modul _____
Genf, den _____ Unterschrift: _____

Dieser Schein muss im Sekretariat des Deutschdepartements hinterlegt werden.

Le **Teilnahmeschein** (attestation de participation / de présence) est un document interne au Département d'allemand et ne doit pas parvenir au service des examens.

Il atteste que vous avez suivi un cours, un cours-séminaire ou un séminaire. Il est fortement conseillé de le remplir à la fin du semestre/année, d'envoyer une copie par e-mail au secrétariat d'allemand et de garder une copie dans vos dossiers.

Le formulaire est disponible sur le site du Département :

https://www.unige.ch/lettres/alman/files/7614/5882/9119/Teilnahmeschein_2016.pdf

Examens

Durant l'année académique, trois sessions d'examens sont organisées par le Service des examens de la Faculté des lettres, sessions auxquelles il faut **impérativement s'inscrire à l'avance** :

- janvier-février
- mai-juin
- août-septembre

Les dates exactes des périodes d'examens, ainsi que des périodes d'inscription aux examens sont indiquées sur le calendrier académique :

<https://www.unige.ch/lettres/fr/etudes/calendrier/>.

Les modalités d'examens pour chaque unité (littérature moderne, littérature médiévale et linguistique) se trouvent sur le site du Département d'allemand, sous l'onglet « Etudes / Examens et évaluations »: <https://www.unige.ch/lettres/alman/fr/etudes/aides-memoire/>.

Inscription aux examens :

COMMENT S'INSCRIRE AUX EXAMENS EN LIGNE ?

Séance d'information **OBLIGATOIRE**

le jeudi 28 septembre 2023 à 18h15 à Uni-Dufour (salle U300)

Service des étudiant-es et des examens :

Uni-Bastions, Aile Jura (1, rue De-Candolle, 2ème étage)

Bureau J.02.72

Contact : service-examens-lettres@unige.ch

Réception :

- Du lundi au vendredi, matin : de 10h à 12h30
- Mardi et jeudi, après-midi : de 14h à 16h

<https://www.unige.ch/lettres/fr/infos/contact/service-etu/>

IMPORTANT:

RÉFÉREZ-VOUS AUX AFFICHES OFFICIELLES, CONSULTEZ VOTRE BOITE E-MAIL (@etu.unige.ch) ET RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DU SERVICE DES EXAMENS.

Abréviations concernant le plan d'études

2h/Année de TP	travaux pratiques annuels de deux heures par semaine
3h/Année de CR ou de CS ou de SE	toutes les combinaisons s'élevant à trois heures par semaine annuels sont possibles (ex. 1h/Année de CR plus 2 fois 2h/Semestre de SE)
1h/Année de CR	cours annuel d'une heure par semaine
1h/Semestre de CR	cours semestriel d'une heure par semaine
2h/Semestre de CR ou de CS	cours ou cours-séminaire semestriel de deux heures par semaine
2h/Année de CS	cours-séminaire annuel de deux heures par semaine
2h/Semestre de SE	séminaire semestriel de deux heures par semaine
3h/Année de SE	séminaire annuel de trois heures par semaine
2h/Semestre de CR et de SE	cours semestriel d'une heure par semaine et son séminaire d'accompagnement semestriel d'une heure par semaine



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

DÉPARTEMENT DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE ALLEMANDES

**PLAN D'ÉTUDES DE LANGUE, LITTÉRATURE ET
CIVILISATION ALLEMANDES**

**BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE
BACHELOR OF ARTS (BA)**

Entrée en vigueur : Septembre 2018



Avant-propos

Présentation de la discipline

Les études de langue et de littérature allemandes offrent un accès à la langue, la littérature, la civilisation et l'histoire des pays germanophones, ouvrant ainsi la voie à une compréhension plus nuancée du temps présent. Les différentes méthodes de recherche et techniques d'analyse acquises au cours des études d'allemand permettent de développer une approche critique de la langue, des textes littéraires et des phénomènes culturels.

Domaines

Les études d'allemand se divisent en trois domaines :

- Littérature allemande moderne (du XVI^e au XXI^e siècle; Allemagne, Autriche, Suisse)
- Littérature et civilisation allemandes médiévales (du VIII^e au XVI^e siècle)
- Linguistique allemande (la langue : structures et usages)

A cela s'ajoutent les Travaux pratiques, réservés aux étudiant-e-s non-germanophones.

Types d'enseignements

Cours (CR) (ex cathedra) Les *cours* sont en général destinés à donner une vue d'ensemble d'un sujet ou d'un champ de recherche choisis. Les *cours d'introduction* ont plus particulièrement pour objectif de transmettre les connaissances de base et les outils de travail indispensables aux études dans les trois domaines.

Séminaires (SE) Les *séminaires d'introduction* sont étroitement liés aux cours d'introduction et permettent de s'initier à différentes méthodes et techniques de travail. Une participation active des étudiant-e-s (discussions, exposés, comptes rendus, etc.) est requise à tous les niveaux.

Cours-séminaires (CS) Les *cours-séminaires* associent les modes d'enseignement tant du séminaire que du cours.

Travaux pratiques (TP) Les TP du module **BA1** option *Langue et civilisation* s'adressent aux étudiant-e-s non-germanophones qui y perfectionneront leurs compétences linguistiques tout en approfondissant leurs connaissances en civilisation des pays germanophones (Allemagne, Autriche, Suisse alémanique). Un test écrit est organisé dans la première séance de séminaire du semestre d'automne.

Colloques (CL) Les *colloques* sont destinés à encadrer les travaux personnels des participant-e-s et offrent l'occasion d'échanges et de discussions.



BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE

BACHELOR OF ARTS (BA)

Condition d'admission :

- Pour étudier l'allemand à l'Université de Genève, il n'est pas nécessaire d'être germanophone*. De bonnes connaissances de la langue sont toutefois indispensables, puisque les cours et séminaires sont, en général, donnés en allemand. Le niveau de compétence exigé est celui d'un B2 (compétences réceptives et productives) selon les critères du Cadre européen commun de référence pour les langues (voir aussi Portfolio européen des langues), ce qui correspond en général à un bon niveau de maturité.

* Le Département d'allemand considère comme germanophones les étudiant-e-s ayant obtenu leur maturité (ou ‚Abitur‘) dans un collège (lycée, gymnase) germanophone.

Module BA1	Langue et civilisation OU Littérature ou Linguistique	12 crédits
-------------------	--	-------------------

Module BA1	Langue et civilisation	12 crédits
-------------------	-------------------------------	-------------------

Demi module BA1a	Langue et civilisation I	6 crédits
Description		
Pré-requis	Niveau d'allemand requis (non-germanophones) : B2 (Cadre européen commun de référence pour les langues) ou niveau de maturité.	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Année de TP, Expression écrite I • 2h/Année de TP, Expression orale I 	
Attestation	/	
Evaluation	Contrôle continu selon les modalités définies au début de l'enseignement.	
Condition(s)	Ce demi-module doit être réussi avec la note minimale de 4.	
Remarque(s)	<p>L'option <i>Langue et civilisation</i> est réservée aux étudiant-e-s non-germanophones qui n'ont pas le niveau C2.</p> <p>Le programme de ce module se déroule sur deux ans. Il est donc indispensable d'entamer le premier demi-module dès le début des études.</p>	



Demi module BA1b	Langue et civilisation II	6 crédits
Description		
Pré-requis	<ul style="list-style-type: none">• Niveau d'allemand requis (non-germanophones) : B2.2 académique du Cadre européen commun de référence pour les langues.• Avoir suivi et réussi le demi-module BA1a.	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Année de TP, Expression écrite II• 2h/Année de TP, Expression orale II	
Attestation	/	
Evaluation	Contrôle continu selon les modalités définies au début de l'enseignement.	
Condition(s)	Ce demi-module doit être réussi avec la note minimale de 4.	
Remarque(s)	L'option <i>Langue et civilisation</i> est réservée aux étudiant-e-s non-germanophones qui n'ont pas le niveau C2.	

OU

Module BA1	Littérature ou linguistique	12 crédits
Description	/	
Pré-requis		
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 3x 2h/Semestre de CR ou de CS ou de SE.	
Attestation	Présentation orale dans le cadre d'un des CS ou SE, accompagnée d'un dossier écrit destiné aux participant-e-s.	
Evaluation	Travail écrit d'environ 10 pages (environ 20'000 signes, sans les annexes), rédigé en allemand.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	2h/Semestre de CR peuvent être remplacées par 2x 1h/Semestre de CR. Pour suivre cette variante du module BA1, il faut être germanophone ou non-germanophone de niveau C2. Tous les enseignements seront choisis dans le même domaine.	



Module BA2	Introduction à la littérature allemande moderne	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 3h/Année de CS, <i>Introduction à l'analyse de textes littéraires</i>• 1h/Semestre de SE <i>Recherche et rédaction</i> (2h tous les 15j)	
Attestations	1) A obtenir sur la base d'un contrôle continu dans le cadre du CS selon les modalités définies au début de l'enseignement. 2) A obtenir sur la base d'un contrôle continu dans le cadre du SE <i>Recherche et rédaction</i> : exercices de recherche (thématique et bibliographique).	
Evaluation	Examen écrit (4 heures) en relation directe avec le CS.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Ce CS annuel débute au semestre d'automne.	

Module BA3	Introduction à la littérature allemande médiévale	12 crédits
-------------------	--	-------------------

Demi-module BA3a	Introduction à la littérature allemande médiévale	6 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Semestre de CR et de SE, <i>Introduction à la littérature et culture allemandes médiévales.</i>• 2h/Semestre de SE d'introduction <i>Lire et traduire</i>	
Attestation	/	
Evaluation	Contrôle continu selon les modalités définies au début de l'enseignement.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	



Demi-module BA3b	Histoire de la littérature allemande médiévale	6 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 1h/Année de CR, Cours général d'histoire de la littérature allemande médiévale.• 2h/Semestre de SE .	
Attestation	/	
Evaluation	Présentation orale et travail écrit noté selon les modalités définies au début du séminaire.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Il est fortement recommandé d'avoir suivi BA3a pour assister au SE.	

Module BA4	Introduction à la linguistique allemande	12 crédits
-------------------	---	-------------------

Demi-module BA4a	Introduction à la description de la langue allemande	6 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 1h/Semestre de CR, <i>Introduction à la description de la langue allemande.</i>• 2h/Semestre de SE d'accompagnement.	
Attestation	/	
Evaluation	Contrôle continu selon les modalités définies au début du séminaire.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Le cours et le séminaire d'accompagnement doivent être suivis pendant le même semestre. Ils peuvent être suivis après le demi-module BA4b.	



Demi-module BA4b	Linguistique textuelle et pragmatique	6 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 1h/Semestre de CR, <i>Linguistique textuelle et pragmatique</i>.• 1h/Semestre de SE d'accompagnement.• 2h/Semestre de CS ou de SE ou 1h/Semestre de CR + 1h/Semestre de SE de préparation à l'examen oral.	
Attestation	Dans le cadre du séminaire d'accompagnement : travaux selon les modalités définies au début de l'enseignement	
Evaluation	Examen oral (environ 30 minutes) portant sur le sujet étudié dans le CS / SE / CR+SE de préparation.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Le cours et le séminaire d'accompagnement doivent être suivis pendant le même semestre. Ils peuvent être suivis avant le module BA4a.	

Module BA5	Littérature allemande moderne : histoire et méthodologie	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Année de CS, <i>Histoire de la littérature allemande moderne</i>.• 2h/Semestre de CS ou de SE .• 2h/Semestre de CS ou de SE de méthodologie (peut être remplacé par un enseignement du même type en littérature comparée).	
Attestation	Travail écrit d'environ 10 pages (environ 20'000 signes, sans les annexes), rédigé en allemand, dans le cadre d'un SE / CS.	
Evaluation	Examen oral d'environ 30 minutes portant sur dix ouvrages appartenant à différentes périodes de la littérature allemande moderne.	
Condition(s)		
Remarque(s)	L'attestation doit en principe être acquise avant de se présenter à l'examen. Il est recommandé d'avoir préalablement réussi le module BA2. Si un enseignement en littérature comparée est choisi pour le CS ou le SE de méthodologie, le travail d'attestation devra être rédigé en allemand.	



Module BA6	Littérature allemande moderne OU Littérature allemande médiévale OU Linguistique allemande	12 crédits
-------------------	---	-------------------

Module BA6	Littérature allemande moderne	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Semestre de CR ou de CS.• 2h/Semestre de SE de rédaction.	
Attestation	A obtenir sur la base d'un contrôle continu : Brefs travaux rédigés dans le séminaire de rédaction.	
Evaluation	Petit-mémoire rédigé en allemand (25-30 pages, 50'000-60'000 signes, sans les annexes), et soutenance (environ 30 minutes, en allemand).	
Condition(s)	Ce module doit être réussi avec la note minimale de 4.	
Remarque(s)	Il est recommandé d'avoir préalablement réussi les modules BA2 et BA5.	

OU

Module BA6	Littérature allemande médiévale	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 1h/Année de CR, Cours général d'histoire de la littérature allemande médiévale ou 2h/Semestre de CS.• 2h/Semestre de SE ou de CS.• CL : « Petit colloque » en littérature allemande médiévale .	
Attestation	/	
Evaluation	Petit-mémoire rédigé en allemand (25-30 pages, 50'000-60'000 signes, sans les annexes) et soutenance (environ 30 minutes, en allemand).	
Condition(s)	Ce module doit être réussi avec la note minimale de 4.	
Remarque(s)	Il est recommandé d'avoir préalablement réussi le module BA3. La participation au colloque n'est pas obligatoire, mais vivement recommandée puisqu'elle peut servir à encadrer le travail du petit-mémoire.	



OU

Module BA6	Linguistique allemande	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 1h/Année de CR ou 2h/Semestre de CS ou de SE. • 2h/Semestre de CS ou de SE. • CL : Colloque de linguistique (participation ponctuelle). 	
Attestation	/	
Evaluation	Petit-mémoire rédigé en allemand (25-30 pages, 50'000-60'000 signes, sans les annexes) et soutenance (environ 30 minutes, en allemand).	
Condition(s)	Ce module doit être réussi avec la note minimale de 4.	
Remarque(s)	Il est recommandé d'avoir préalablement réussi le module BA4. La participation au colloque linguistique n'est pas obligatoire, mais vivement recommandée puisqu'elle peut servir à encadrer le travail du petit-mémoire.	

Module BA7	Littérature allemande moderne OU Littérature allemande médiévale OU Linguistique allemande OU Module hors Département.	12 crédits
-------------------	---	-------------------

N.B. Le choix des enseignements du module BA7 est libre. Les étudiant-e-s choisiront un module soit dans l'un des trois domaines du Département d'allemand, soit dans un autre programme de la Faculté des lettres, en tenant compte du règlement de la Faculté selon lequel un module de BA au moins doit être enseigné et évalué en français. Cela étant, il leur est suggéré *de suivre une des options* décrites ci-dessous ainsi que les recommandations concernant les modules hors Département :

Module BA7	Littérature allemande moderne	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2x 2h/Semestre de SE ou de CS ou de CR 	
Attestation	/	
Evaluation	Évaluation notée portant sur une partie de l'enseignement et sur des lectures personnelles selon les modalités définies au début de l'enseignement.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

OU



Module BA7	Littérature allemande médiévale	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 1h/Année de CR, Cours général d'histoire de la littérature allemande médiévale ou 2h/Semestre de CS.• 2h/Semestre de SE ou de CS.• CL : ‚Petit colloque‘ en littérature allemande médiévale .	
Attestation	/	
Evaluation	Évaluation notée portant sur une partie de l'enseignement et sur des lectures personnelles selon les modalités définies au début de l'enseignement.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	La participation au colloque n'est pas obligatoire, mais vivement recommandée et peut servir à encadrer l'évaluation notée.	

OU

Module BA7	Linguistique allemande : analyse empirique	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 1h/Année de CR ou 2h/Semestre de CS ou de SE.• 2h/Semestre de SE.• CL : Colloque de linguistique (participation ponctuelle).	
Attestation	/	
Evaluation	Évaluation notée : dossier présentant les résultats d'une recherche empirique par écrit (tableaux, statistiques, etc. avec texte explicatif, minimum de 10 pages pour le tout) et examen oral (environ 30 minutes) portant sur ce dossier.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	La participation au colloque linguistique n'est pas obligatoire, mais vivement recommandée et sert à encadrer la recherche personnelle.	

OU



Module BA7	Module hors Département	12 crédits
<p>Les étudiant-e-s désirant se spécialiser dans le champ de la littérature allemande moderne choisiront en priorité un module de littérature comparée, de littérature autre que la littérature allemande, voire un module d'histoire générale, d'histoire de l'art, de philosophie, de musicologie ou d'<i>Etudes genre</i>.</p> <p>Les étudiant-e-s désirant se spécialiser dans le champ de la littérature médiévale choisiront en priorité un module offert par le programme interdisciplinaire <i>Histoire et civilisation médiévales</i> ou un module de littérature autre que la littérature allemande, voire un module d'histoire générale, d'histoire de l'art, de philosophie, de musicologie ou d'<i>Etudes genre</i>.</p> <p>Les étudiant-e-s désirant se spécialiser dans le champ de la linguistique choisiront en priorité un module de linguistique générale ou de linguistique autre que la linguistique allemande.</p> <p>Les étudiant-e-s qui s'intéressent particulièrement à l'enseignement des langues étrangères ou à la traductologie pourront choisir un module dans les programmes de l'ELCF et de la FPSE, respectivement dans les programmes de la FTI et de la section d'allemand de l'Université de Lausanne traitant des questions de traduction (dans la mesure où une telle offre existe).</p>		



MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.

Module BA1	Langue et civilisation OU Littérature OU Linguistique	12 crédits
Module BA2	Introduction à la littérature allemande moderne	12 crédits
Module BA3	Introduction à la littérature allemande médiévale	12 crédits
Module BA4	Introduction à la linguistique allemande	12 crédits
Module supplémentaire BAx	Etudes allemandes	12 crédits

Demi-module BAXa	Etudes allemandes I	6 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2-4h/Année de TP, Expression écrite et/ou orale I ou II (cf. BA1 <i>Langue et civilisation</i>), selon niveau. OU <ul style="list-style-type: none"> • 1-2h/Année de CR ou de CS ou de SE (d'introduction) dans un des trois domaines : littérature allemande moderne ou littérature allemande médiévale ou linguistique allemande. 	
Attestation	/	
Evaluation	Selon les modalités du domaine choisi ; sauf pour les TP, le français peut être utilisé comme langue de participation et d'évaluation.	
Condition(s)	Tous les enseignements seront choisis d'entente avec les enseignant-e-s concerné-e-s.	
Remarque(s)	1h/Année est équivalente à 2h/Semestre.	



Demi-module BAxb	Etudes allemandes II	6 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 1-2h/Année de CR ou de CS ou de SE (d'introduction) dans un des trois domaines : littérature allemande moderne ou littérature allemande médiévale ou linguistique allemande.	
Attestation	/	
Evaluation	Selon les modalités du domaine choisi ; le français peut être utilisé comme langue de participation et d'évaluation.	
Condition(s)	Tous les enseignements seront choisis d'entente avec les enseignant-e-s concerné-e-s.	
Remarque(s)	1h/Année est équivalente à 2h/Semestre.	

Glossaire

A :	Automne (semestre d'automne)
Attestation :	Se référer à la page 9
Contrôle continu :	Diverses formes d'évaluations pendant le semestre ou l'année, définies par l'enseignant au début du cours/séminaire, selon le module. Remplace dans certains modules d'introduction un examen en session.
Crédits ECTS :	Les crédits ECTS expriment une quantité de travail, 1 crédit (European Credit Transfer System) correspondant à environ 25 heures de travail (y compris cours, travail encadré et personnel). C'est un outil de transfert entre institutions qui acceptent de reconnaître les crédits délivrés par l'une ou l'autre des institutions.
En session :	Trois sessions d'examens sont organisées annuellement : janvier-février, mai-juin et août-septembre. « En session » signifie que l'examen a lieu durant une de ces périodes définies par la Faculté.
Evaluation notée :	Type de contrôle, hors session, à définir avec l'enseignant-e au début du semestre.
Hors sessions :	Un examen, évaluation, contrôle continu etc. qui n'a pas lieu durant les sessions d'examens organisées par la Faculté et qui n'est pas organisé par la Faculté, mais par l'enseignant-e responsable.
Inscription :	Il est nécessaire de s'inscrire pour passer un examen. L'inscription se fait en ligne et a lieu à une date précise. Cette date est indiquée sur le site internet de la Faculté, en plus des affichages dans les Facultés ou départements.
Juré-e :	Deuxième enseignant-e présent-e lors d'un examen. Pour valider un examen, les signatures de l'examineur/trice ET du/de la juré-e sont nécessaires.
Module :	Un certain nombre d'enseignements (cours, séminaires et travaux pratiques) présentant une cohérence thématique ou méthodologique sont regroupés dans un même module. Le BA compte 6 modules d'enseignements et un module à option.
P :	Printemps (semestre de printemps)
Plan d'études :	Chaque discipline a son propre plan d'études qui précise le programme à suivre. Un certain nombre d'enseignements (cours, séminaires et travaux pratiques) présentant une cohérence thématique ou méthodologique sont regroupés dans un même module. Chaque module fait l'objet d'une ou de plusieurs évaluations spécifiques aboutissant à une note et à l'obtention de crédits ECTS.

Règlement d'études : Vous trouverez dans le Règlement d'études de la Faculté des lettres toute information relative à l'admission, la durée et la structure des études, la mobilité, le contrôle des connaissances, etc.
Lien : <https://www.unige.ch/lettres/fr/etudes/reglements/>

Semestre : L'année académique comprend deux semestres: le semestre d'automne (début des cours vers mi-septembre / fin des cours à Noël) et le semestre de printemps (début des cours vers mi-février / fin des cours à fin mai).

SEMP (ex Erasmus) : Le programme SEMP (Swiss-European Mobility Programme) remplace le programme d'échange Erasmus. En tant qu'étudiant-e, vous avez la possibilité d'obtenir une bourse à condition de remplir certains critères. Pour plus d'informations voir la page : <https://www.unige.ch/lettres/alman/fr/etudes/sejours/>.

Tandem : Tandem est une méthode d'apprentissage autonome. Deux étudiant-es de langue maternelle différente s'enseignent mutuellement leur langue en tenant compte des besoins individuels de chacun. Chaque partenaire est donc alternativement professeur et élève. Le nombre d'heures par semaine, le lieu et le jour des rencontres, ainsi que les sujets et contenus abordés sont fixés par les partenaires eux-mêmes. Pour plus d'informations et pour vous inscrire, rendez-vous sur la page : <https://www.unige.ch/tandems/fr/>

Toute suggestion pour l'amélioration de cette brochure est bienvenue !

Merci de l'adresser à :

secretariat-alman@unige.ch

